

Délibération n°227/2025

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 20 novembre 2025
 Effectif légal du conseil communautaire : 80
 Nombre de membres en exercice : 79
 Date d'affichage : 20 novembre 2025

Nombre de présents : 60
 Nombre de pouvoirs : 5
 Nombre de votants : 65

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Moulins-sur-Ouanne, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du vingt novembre deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, COUET Micheline, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DESNOYERS Jean, FOUCET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GAVILLON Francine, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GRAUX Sylvain, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, LETELLIER Francis, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MICHEL Nathalie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PICARD Christine, POUILLOT Denis, PROT Michel, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SOCHON Christian, VAN DAMME Hervé, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCKE André, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie,

Délégués titulaires excusés : BECKER Cécile (pouvoir à M. SAULNIER-ARRIGHI), CONTE Claude (suppléant M. VAN DAMME), DEMERSSEMAN Gilles (pouvoir à M. Kotovtchikhine), DROUHIN Alain (pouvoir à Mme Beaujard), JACQUET Luc (suppléant M. Graux), JACQUOT Brigitte, LHOTE Mireille, LOURY Jean-Noël (pouvoir à Desnoyers), PERRIER Benoit, PRIGNOT Roger (pouvoir à Mme Michel), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Javon), THIEULENT Maryline (pouvoir à M. Vassent), WLODARCZYK Monique (suppléante Mme Gavillon), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Grosjean).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, DA SILVA MOREIRA Paulo, DUFOUR Vincent, FOUCHER Gérard, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, HOUBLIN Gilles, JOURDAN Brice, MACCHIA Claude, MELLIN Solange, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, SANCHIS Jean-Pierre.

Secrétaire de Séance : HERMIER Bernadette

OBJET : Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L.5211-18 et L.5211-20 concernant les modifications relatives au périmètre et à l'organisation,
- Vu les Statuts du Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique,
- Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DCL/BCL/2017/0147 portant création du Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique en date du 3 octobre 2017,
- Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DCL/BCL/2019/0987 portant adhésion de la commune de Coulanges-la-Vineuse au Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique en date du 24 mai 2018,
- Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DCL/BCL/2020/0465 portant modifications des statuts du Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique en date du 09 juin 2020

Délibération n°227/2025

- Vu l'arrêté interpréfectoral n°PREF/DCL/BCL/2021/0138 du 27 janvier 2021 portant modification des statuts du Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique,
- Vu l'arrêté interpréfectoral n°PREF/DCL/BCL/2022/350 portant modification des statuts du Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique en date du 31 mars 2022,
- Vu l'arrêté interpréfectoral n°PREF/DCL/BCL/2024/1174 portant retrait de la commune de Coulanges-la-Vineuse du Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique en date du 10 décembre 2024
- Vu la délibération n°2025-09-25-11 en date du 25 septembre 2025 du Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique portant modification des statuts du Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique
- Considérant l'adhésion de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre au Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique
- Considérant la modification des statuts du Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique adoptée le 25 septembre 2025 ;
- Vu l'avis favorable de la commission culture, en date du 13 novembre 2025,
- Après avoir entendu l'exposé de la Vice-Présidente en charge de la Culture,
- Sur proposition du Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (65 voix pour) :

- Approuve les statuts modifiés du Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique, annexé à la présente délibération,
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

